

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✦ J. LYONNET, Rédacteur en chef.

Directeur, A. CAUDRON.

Secrétaire de la Rédaction, PIERRE VIRÈS ✦

ADRESSER	ADMINISTRATION ET RÉDACTION	ABONNEMENTS
toutes les communications à M. PIERRE VIRÈS Secrétaire de la Rédaction.	LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures. RÉDACTION de 1 à 3 heures.	LYON et le RHÔNE, un an 8 fr. DÉPARTEMENTS » 9 » ÉTRANGER (Un. post.) » 10 » <i>Les Abonnements partent du 1^{er} Septembre 1893.</i>

SOMMAIRE

Le Concours de musique. — Revue des Exposants : L'Union des Femmes de France à l'Exposition, la Ville de Tarare, le Tramway électrique de l'Exposition. — Quelques critiques. — Livres propos. — Concours de musique. — L'Exposition ouvrière et le Jury. — Le maillot des nouveaux-nés. — Echos de l'Exposition. — Réunions et Congrès. — « Tout autour de la Coupole ». — Spectacles et Concerts.

Le Concours de Musique

On peut dire que cette semaine, marquée par les fêtes du Concours musical, a été la plus brillante de l'Exposition de 1894.

Elle n'a pas eu, sans doute, l'éclat des fêtes de l'inauguration, ni de celles que M. Carnot avait voulu consacrer par sa présence; mais, du moins, aucun incident fâcheux, aucune tache sanglante n'est venu la ternir.

A l'appel des organisateurs, trois cent quatre-vingts sociétés, vingt mille exécutants, trois cent mille étrangers sont accourus dans nos murs. Lyon a pris l'aspect d'une véritable capitale; il en a eu le mouvement, l'allure, l'animation, et les Parisiens devenus nos hôtes s'étonnaient, émerveillés, de retrouver sur les bords du Rhône une reproduction fidèle des célèbres boulevards près desquels coule la Seine.

Et Lyon n'était pas écrasé par cette affluence énorme; il semblait à son aise. Ses larges rues, ses longues avenues, ses belles places contenaient sans peine cette foule; il n'était pas jusqu'au problème, si redouté des Lyonnais, de trouver vivres et couvert suffisant pour une telle multitude, qui ne fut résolu.

On peut dire que la plupart des voyageurs attirés par ces fêtes y ont complété leur éducation géographique; la légende de la cité maussade, fermée, recéleuse de brume et d'ennui a, cette fois, définitivement disparu.

La ville s'est présentée, à ses visiteurs charmés, dans toute sa splendeur, facile au plaisir et à la gaieté, rajeunie sans cesse par

l'éclosion de nouvelles artères, de nouveaux monuments, enfin, largement hospitalière.

D'autres que nous l'ont vu et le répéteront, car toute une caravane de littérateurs et d'artistes ont joui de ce spectacle et en ont imprégné profondément leur esprit.

Nous avons nommé les Félibres. Ravis des heures trop courtes qu'ils ont passées auprès de nous, ils n'ont cessé, depuis lors, d'en témoigner leur admiration, et au plus fort de leurs inaugurations, de leurs brindes et de leurs farandoles, ils continuaient à caresser le rêve d'annexer Lyon aux villes latines, dont le Félibrige poursuit la conquête.

Souvenons-nous en, cependant: cette transformation de notre ville, cette fierté qui aujourd'hui anime ses habitants, tout cela a une cause, l'Exposition de 1894.

C'est grâce à elle que s'est créé enfin ce courant immense d'étrangers, que l'or tombe par millions dans les poches des uns et dans les caisses des autres. Sans cet attrait puissant, sans cette magnifique entreprise, Lyon restait oublié, perdu dans les brouillards légendaires que la jalousie de cités rivales tendait à épaissir autour de lui.

Le voile est maintenant tombé; la ville Lyonnaise apparaît dans toute sa grandeur; elle ne sera pas ingrate envers ceux qui lui ont permis de relever son prestige.

C'est en quelque sorte pour l'étranger une révélation. La foule appelle la foule; la poussée des visiteurs se décuple semaine par semaine. Ceux qui partent se croisent avec ceux qui arrivent toujours plus nombreux.

Il en a été ainsi après le Concours musical, quand les dernières sociétés prenaient le chemin des gares où elles rencontraient des flots d'arrivants, dans cette matinée historique où s'accomplissait le cinquième acte d'un drame sanglant, où la tête de Caserio roulait — justice attendue — sous le couperet de Deibler.

J. LYONNET.

REVUE DES EXPOSANTS

L'Union des Femmes de France
A L'EXPOSITION

L'Exposition de l'Union des Femmes de France est située non loin du Palais de l'Indo-Chine, de l'Exposition Horticole et de divers Panoramas. Elle occupe une large place, digne de son caractère de société active, laborieuse, largement ouverte et vraiment nationale.

L'Union des Femmes de France (siège social, 17, place Bellecour), est une société de secours aux blessés et aux malades de l'armée. Elle a pour objet la préparation et l'organisation de ces secours.

Un décret de M. le Président de la République, en date du 6 août 1882, l'a reconnue d'utilité publique, et peu de sociétés méritent mieux de l'être que celle des Femmes de France.

La mission qu'elle s'est librement imposée consiste, soit à faire appel à la générosité publique pour réunir et faire parvenir aux soldats éloignés, malades, blessés, les objets qui adouciront leurs souffrances et faciliteront leur guérison; soit à créer des hôpitaux auxiliaires dans lesquels, en temps de guerre, les dames et jeunes filles sociétaires soigneront elles-mêmes les malheureux envoyés par le service de santé.

La première de ces deux tâches est accomplie journellement pour les troupes coloniales, la seconde est exceptionnelle — il faut espérer qu'elle le sera de longtemps — mais elle est non moins importante.

Dans un cas de calamité publique, on trouvera toujours beaucoup d'argent et d'objets en nature; mais, lorsqu'une guerre sera déclarée, avec la rapidité actuelle des communications qui mettront en présence des armées de plusieurs centaines de mille combattants et les ravages causés par l'armement moderne, le nombre des hommes mis hors de combat sera immense; en quelques heures, les hôpitaux militaires et auxiliaires déborderont de blessés. Et c'est alors qu'il faudra trouver des infirmières habiles, possédant une instruction spéciale, ayant un dévouement intelligent et exercé... toutes choses qui ne s'improvisent pas et que prépare l'Union des Femmes de France.

Le Comité Lyonnais est important; il possède à sa tête des noms qui, à Lyon, sont synonymes de dévouement et de charité : MM^{mes} de Leiris, présidente; Arloing, Boudhuire, Lombard, Delorme, Sabran, Falcouz, Monoyer, Schultz, Morat, etc., et l'exposition qu'il a organisée au Parc de la Tête-d'Or mérite d'attirer longuement l'attention des visiteurs — autant et plus peut-être que celle de la *Croix-Rouge*, dont nous avons déjà parlé dans un précédent numéro.

Sous de vastes tentes-ambulances sont disposés les lits pour les blessés, les ballots de matériel de pansement, l'outillage chirurgical nécessaire. Chaque tente renferme seize lits — avec matelas, draps, couvertures. L'hôpital auxiliaire de campagne comprend cent lits. Mais tout est si bien calculé que le paquetage de cet hôpital, avec tout ce qui est nécessaire : tentes, lits, paniers de pansements, outillage, matériel de cuisine, etc., ne dépasse pas le volume de dix mètres cubes.

Il est installé à l'Exposition prêt à entrer en service. Des mannequins représentant les médecins, infirmiers et infirmières, ajoutent à l'illusion d'hôpital provisoire en plein fonctionnement et, malgré soi, on cherche sur les traversins les têtes entourées de gaze et de bandes des blessés, remerciant d'un regard attendri ces femmes de cœur qui adoucissent leur souffrance.

Sous une autre tente est exposé le brancard alpin de M. le major Donion. Ce brancard, construit pour les troupes de montagne du 14^e corps d'armée, est d'invention très récente; il peut être considéré comme un modèle du genre.

Une série de tente-ambulances, de moindres dimensions que celles que nous venons de visiter, de nombreuses voitures destinées au service de santé en temps de guerre et marquées de la croix de Genève : voitures pour le transport des blessés, voitures de chirurgie, etc., entourent l'exposition principale du Comité Lyonnais de l'Union des Femmes de France.

Les secours aux blessés militaires sont bien représentés au Parc, et c'est avec confiance qu'on peut envisager les éventualités les plus attristantes d'une guerre éloignée ou prochaine.



La ville de Tarare.

APRÈS l'exposition de la soierie, celle de la ville de Tarare est bien certainement la plus riche et la plus remarquable. Ajoutons que l'installation, d'un goût exquis, fait le plus grand honneur à M. Ruffier, l'intelligent organisateur de cette section.

Le pavillon de Tarare se compose d'un vaste salon rectangulaire attenant à la monographie de la soie. Les deux entrées sont ornées de splendides portières moutonnées avec broderies; au-dessus de la salle, est tendu un immense velum Loie Fuller, formé de tarlatanes de nuances tendres du plus délicieux effet.

Le milieu et les angles du pavillon sont occupés par des vitrines où sont artistement présentés les plus beaux lots de mousselines, de tulles, etc.; les murs sont tapissés de panneaux, de tentures, de paravents d'une grande richesse.

Sur le grand côté faisant face à l'entrée principale, nous admirons des stores application — mousseline et tulle, — représentant une fête des fleurs; des stores tulle soie avec des broderies soie à la main, représentant l'un un paon perché, l'autre une charmeuse d'oiseaux; — des tentures murales : l'une en étoffe molletonnée brodée laine, traversée par un vol d'hirondelles; l'autre sur fond soie, brodée soie, avec une bordure armure; une autre sur fond satin avec applique velours du Nord; enfin, deux ravissants paravents Louis XVI, avec fond satin brodé soie.

Sur le petit côté du pavillon, nous remarquons des stores application, avec encadrements de même, représentant un vase de fleurs; une paire de belles tentures sur jersey semées, l'une, d'un vol d'ois sauvages, l'autre de hérons; une tenture murale également brodée sur jersey, etc.; enfin, au-dessous, dans une vitrine spéciale, une superbe collection de broderies d'or.

A droite de l'entrée principale, l'attention du visiteur est tout spécialement attirée par des stores Louis XIII application, avec vases de fleurs ou médaillons, et des stores Richelieu, en mousseline, festonnés à la main; — à gauche, par un store application à la machine, représentant une Diane chasserresse; un store crème application portant au centre un berger et une bergère; un store sur tulle soie, brodé, avec un paysage chinois, etc.

Enfin, à droite et à gauche de la porte donnant sur la monographie de la soie, nous remarquons une tenture murale moutonnée, brodée sur fond drap et un panneau moutonné sur fond peluche vieil or.

Le milieu et les angles du salon sont occupés, nous l'avons dit, par des vitrines renfermant des expositions individuelles; les passer successivement en revue serait aujourd'hui trop long, nous nous contenterons donc d'énumérer, parmi les riches spécimens de l'industrie de Tarare, ceux qui nous ont le plus frappé.

Ce sont, tout d'abord, des mousselines or et argent, des lamés; des mousselines soie et coton; divers articles soie, avec impressions; des étoffes soies moirées et brodées au pantographe (machine à broder de Saint-Gall); divers articles dentelles, voilettes, etc.

Plus loin, des mousselines soie, des mousselines gaze, pour robes, brodées à la main, imitant la Loie Fuller par la disposition des nuances.

Ici, des cotonnades, des mousselines soie et coton, des mousselines plumetis soie et coton, au métier à bras, et des tarlatanes.

Là, des coutils coton, des flanelles chemise, et jusqu'à des échantillons des manufactures de coton et de soie.

Nous signalerons enfin de magnifiques articles de broderie sur tulle, au pantographe : dentelles, voilettes, rideaux, etc.

Nous répéterons, en terminant, que cette remarquable exposition est digne en tous points de la patrie de Simonnet; il n'était pas possible de réunir plus de merveilles dans un même salon et de les présenter avec plus de goût.



LE TRAMWAY ÉLECTRIQUE

De l'Exposition

Dans l'enceinte de l'Exposition, circule un tramway électrique qui dessert les principales attractions.

Ce tramway, à voie de 0^m60 est exploité au moyen de voitures automobiles à accumulateurs. Ce sont des voitures d'été, ouvertes et à banquettes transversales. Un moteur électrique actionne l'un des deux essieux au moyen d'un simple renvoi d'engrenages.

Leur poids est de 700 kilos, y compris la batterie d'accumulateurs et 50 voyageurs. Elles sortent des ateliers de M. Averly, constructeur à Lyon.

Les accumulateurs sont du système Laurent Cély, construits par la Société pour le travail électrique des métaux. Ils sont identiques à ceux employés avec succès pour les tramways électriques de Paris (lignes de Saint-Denis à la Madeleine, à l'Opéra et à Neuilly).

La batterie se compose de 54 éléments comportant chacun environ 18 kilos de plaques, logés dans six caisses qui se placent sous les banquettes de la voiture. Le poids total de cette batterie est de 1.500 kilos.

L'usine électrique servant à la charge des accumulateurs est située à l'extrémité de l'Exposition coloniale. Elle contient deux machines à vapeur Averly, l'une de 30, l'autre de 70 chevaux, actionnant chacune une machine dynamo-électrique.

Les batteries sont placées pour la charge sur des plates-formes entre lesquelles viennent s'introduire les voitures pour échanger leur batterie déchargée contre une batterie fraîche.

Cette installation, outre le courant nécessaire pour le service des douze voitures en circulation, fournit, avec l'aide d'une grosse batterie d'accumulateurs Laurent Cély, l'éclairage électrique à plusieurs établissements du voisinage.

**

Pour terminer cet aperçu sur le tramway électrique de l'Exposition, il convient de mentionner également le nom de M. Jules Weitz, le fournisseur de la voie. M. Jules Weitz, ingénieur-constructeur à Lyon, s'est fait une spécialité de tout ce qui concerne le matériel des chemins de fer, des mines et des usines au point de vue du transport.

A quelques pas de l'entrée du Parc de l'Exposition, du côté de la rue Tête-d'Or, il expose une collection complète de wagonnets et trucs pour terrassements, exploitations vini-cales, services des mines et des usines, transport de cannes à sucres, etc. Tous ces véhicules sont d'une construction à la fois solide et soignée, qualités primordiales qu'on doit rechercher dans les appareils de cette nature.

Divers modèles de plaques tournantes sont exposés; l'un d'entre eux mérite une mention spéciale, en raison de sa simplicité et de ses avantages pratiques; la cuve comporte une bride circulaire à entrées mobiles qui permet de donner aux voies y aboutissant n'importe quelle direction. Ces plaques tournantes rendent les plus grands services sur les chantiers et dans les exploitations où la variété, l'absence d'uniformité du travail ne permettent pas l'installation de voies fixes, mais impo-

sent, au contraire, l'établissement d'une série de voies de directions variables.

Nous signalerons également un nouveau système de croisement qui, par une heureuse disposition, remplace les trois modèles, à droite, à gauche et symétrique, utilisés jusqu'à ce jour.

M. Weitz expose, en outre, un wagon à la voie de 1 mètre, pour gros terrassements, cubant 3 mètres. Ce wagon, complètement métallique, est appelé à rendre de réels services, surtout dans les pays chauds où les bois s'usent rapidement.

On peut citer encore dans le même ordre d'idées un truc "Lory" pour la pose et l'entretien de voies et une série de comportes métalliques en tôle étamée.

Nous engageons vivement les chefs d'usine et d'exploitation de toute nature à visiter l'exposition de M. Jules Weitz. Si, par la nature même des produits exposés, cette exposition ne s'impose pas aux yeux comme certaines productions grandioses de la mécanique et de la métallurgie, elle représente toute une série d'efforts pratiques et de progrès utiles qui méritent d'être signalés et que les intéressés apprécieront à leur réelle valeur.



QUELQUES CRITIQUES

La *Construction lyonnaise*, dans son dernier numéro, tout en rendant hommage à l'œuvre considérable des promoteurs de notre belle Exposition, adresse quelques critiques de détail dont il serait facile, il nous semble, de tenir compte dans une certaine mesure.

Voici comment s'exprime notre confrère :

L'Exposition a parcouru la moitié de sa carrière ; comme les ménages qui ont vingt-cinq ans d'existence sans nuages et les chefs d'industrie qui ont la même période d'exercice, généralement considérée comme marquant la moitié du chemin à parcourir, elle pourrait fêter ses noces d'argent, et elle serait en droit de le faire dignement. Il appartient à ceux qui ont assisté à la laborieuse période des débuts de constater le résultat acquis auquel rendent justice les nombreux étrangers que ce commencement de vacances amène parmi nous. On peut dire maintenant que nous avons sous les yeux l'édition *ne varietur*.

**

A certains points de vue c'est regrettable. On a placé à gauche, en avant de la porte d'honneur, les générateurs qui sont loin d'ajouter un ornement esthétique à tout cet ensemble. Ce serait le moindre inconvénient ; mais où la chose n'est plus du goût de personne, c'est quand la cheminée dont ils sont flanqués vomit ses flocons de fumée à travers lesquels les projections de la Coupole dessinent de si fantasmagoriques silhouettes. Quand le vent charrie au loin les déjections de ce majestueux tuyau de briques, on aperçoit de différents points de la ville une sorte de long ruban noir, qui franchit le Rhône et semble relier le Parc à la Croix-Rousse. Mais si par hasard — et la chose n'est pas rare — la lourdeur de cette atmosphère empêche cette fumée de prendre son essor, c'est alors une avalanche d'une

poussière noire, très palpable, qui s'abat sur les infortunés visiteurs, les aveugle et s'introduit traitreusement dans leurs narines dilatées pour aspirer les douces odeurs qui s'exalent des plantes des parterres.

Dans les grands centres, les industriels sont obligés d'absorber leurs fumées — que n'en est-il de même au Parc.

**

Mes doléances sont un peu tardives, mais je ne suis pas au bout de mon rouleau.

Par les journées les plus fréquentées, celles où ont lieu les fêtes de jour et de nuit si réussies, on entend des points les plus éloignés du Parc, comme le halètement d'un perroquet essoufflé ; c'est l'échappement de la vapeur, par un orifice trop étroit, d'une machine située sur la rive du lac et destinée, paraît-il, à alimenter la fontaine monumentale. Rien de désagréable comme ce bruit insolite qui, vu son voisinage, semble attirer l'attention sur les gondoles vénitiennes dont l'embarquement est tout proche.

**

Parmi les choses qui arrêtent l'attention des visiteurs, sont les ruines de ce qui fut la succursale du café Casati. On se demande vraiment ce qu'on attend, soit pour les faire disparaître, soit pour réédifier un pavillon convenable. Il y a plus d'un mois que ces tristes événements sont passés, que n'a-t-on fait disparaître plus tôt ces vestiges d'une journée néfaste !

**

Un peintre de l'antiquité, doué d'une modestie peu fréquente chez ses confrères, avait exposé un de ses tableaux auprès duquel il se tenait dissimulé derrière un rideau, de façon à entendre les réflexions et critiques des visiteurs, dont il tint compte pour retoucher sa toile qui devint un chef-d'œuvre. Le procédé, quoique ingénieux, n'est pas en tout applicable. Mais en se mêlant à la foule, et en prêtant à ses discours une oreille attentive, bien que discrète, on peut faire ample moisson de réflexions dont les intéressés pourraient tirer grand profit. Ainsi, on se demande comment l'adjudicataire des chaises du Parc peut-être autorisé à percevoir 50 centimes par chaise ou fauteuil les soirs de concert extraordinaire. Les discussions avec le personnel des chaises et les contrôleurs ont prouvé avec quelle défaveur marquée le public accueillait cette petite innovation.

**

A ces critiques de détails de notre confrère, nous pourrions en ajouter de bien plus sévères :

C'est ainsi que les exposants de certains groupes protestent énergiquement contre les agissements incroyables de l'administration qui a nommé un jury et lui a fait faire ses opérations, avant que les noms des membres de ces jurys aient été publiés nulle part. Nous n'avons du reste pas pu en avoir connaissance. Nous reviendrons en détail sur cette question, et sur bien d'autres. La patience a des bornes. Qu'ils nous suffise de dire qu'un des nombreux *fil-à-papa* embusqués et rémunérés à l'Hôtel-de-Ville, nous a refusé la semaine dernière la liste du jury des derniers groupes, sous prétexte qu'elle était à l'Agence Fournier.

Si la vente du *Bulletin officiel* les intéresse à ce point, nos lecteurs n'en ont cure et ont le droit d'exiger ces renseignements.

Avant peu nous nous occuperons de ces dessous de cartes peu intéressants.

Celui qui écrira l'histoire véridique de l'Exposition y révélera de curieuses opérations.



LIBRES PROPOS

A propos de Caserio :

Quelques perles trouvées dans les comptes-rendus de nos grands confrères :

« La justice des hommes est satisfaite ».

L'un d'eux avait écrit, il y a quelques années :

« Nous dirons demain si celle de Dieu l'a été ».

C'était le comble du reportage.

Un autre écrit :

« La tête de Caserio roule dans le panier, face à la ligne du chemin de fer de Saint-Etienne ».

Chez un autre confrère :

« Contrairement à l'habitude des condamnés, il ne demande même pas à fumer une cigarette ».

Enfin.

« Caserio a, dit-on, laissé à son défenseur un écrit par lequel il demande à être enterré ».

C'est assez pour une fois.

**

Décidément les pickpockets s'en donnent à cœur joie à l'Exposition.

Le commissaire de police de l'Exposition a dû, mercredi soir, arrêter l'un de ces filous qui avait volé les deux aiguilles de la porte monumentale de la Coupole. On les a aussitôt remises à M. Hemel qui les replacera dans quelques mois.

**

Un joli comble.

Pendant la pluie torrentielle de jeudi matin, les allées étaient devenues de véritables rivières. Pour les traverser, certains exposants avaient dû établir des ponts. On a vu, vers dix heures, un conducteur du tramway Averly, apostropher vertement ces exposants, par ce qu'il était obligé d'enlever ces ponts pour faire passer sa voiture.

Faut-il aller à l'Exposition avec des échasses pour faire plaisir à MM. les conducteurs ?

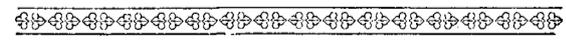
**

La *Montre de la Coupole*, 5.95, fait les délices des collégiens en vacance. Aussi est-elle enlevée avec un entrain merveilleux. Il est question d'en placer une au-dessus de la porte monumentale de la Coupole, pour remplacer le fameux cadran dont la devise est : « Il n'y a pas d'heure pour les braves ! »

**

On nous demande où l'on peut trouver le *Chapeau coupole* et la *Toque annamite* que nos élégantes portent avec tant de cachet depuis l'ouverture de l'Exposition.

On peut voir ces ravissantes créations dans la vitrine de la maison Denis, qui les a inventées, sous la Coupole, groupe V, près de la parfumerie, où elles font l'admiration de tous les visiteurs.



CONCOURS DE MUSIQUE

Lyon a été, pendant tous ces jours de fêtes, complètement envahi par les sociétés musicales venues pour prendre part au Concours.

On évalue à près de vingt mille le nombre

des exécutants, aussi les fêtes ont-elles sur-passé en éclat tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce jour.

Lundi un banquet de 600 couverts réunis au Chalet du Parc les membres du jury, ceux du comité d'organisation, les exécutants de la garde républicaine au grand complet, les présidents des sociétés, etc.

Ce banquet était présidé par M. Rebatel, président du concours, entouré de MM. de Joncières, président du jury; Rostaing, secrétaire général de la préfecture; Pugeault, conseiller à la cour; Rouillet, procureur de la République; Chevillard et Lavigne, adjoints au maire de Lyon; Arnoud, Ballet-Gallifet, Bouillin, Penelle, conseillers municipaux; Baille, secrétaire de M. le préfet, etc.

Au dessert, M. Rostaing prend le premier la parole et boit au chef de l'Etat. Il assure les sociétés musicales de la sympathie du gouvernement, et les félicite de resserrer entre les citoyens les liens de fraternité. Il boit ensuite à M. Rebatel, président du concours, et à M. Chevillard, en la personne duquel il salue la municipalité lyonnaise.

M. Rebatel remercie le jury du dévouement dont il a fait preuve, ainsi que les délégués suisses et belges. Il porte un toast aux plus illustres représentants de la musique française.

M. Joncières, au nom du jury, remercie M. Rebatel. Il dit que le concours musical de Lyon a été exceptionnellement brillant, surtout pour la lecture à vue; il est heureux de constater que le répertoire des sociétés est des plus étendus et des mieux compris par les exécutants, qui sont pour la plupart des artisans et des ouvriers.

M. Chevillard félicite le comité d'organisation du concours du résultat qu'il a obtenu et il boit aux membres du jury et de la presse.

M. Gaillard, député de l'Oise, parle comme président des sociétés musicales de France. Il porte un toast aux organisateurs du concours et à la population lyonnaise dont l'accueil a été si enthousiaste.

M. Choqueney, substitut du procureur de la République à Grenoble, boit au nom des membres du jury venus des départements de la région lyonnaise, à la santé de M. Gailleton, maire de Lyon, de M. Rebatel et de M. Louche, secrétaire général du concours. Il se félicite de l'hospitalité lyonnaise dont le bon renom sera bientôt au-dessus de celui de l'hospitalité écossaise.

D'autres toasts sont portés à la France par M. Becker, au nom de la Suisse, et par M. Ch. Bosselet, professeur au Conservatoire de Bruxelles, au nom de la Belgique. Enfin, M. Lavigne, boit à la Garde républicaine, dont la présence a rehaussé l'éclat des fêtes musicales de Lyon.

Après le banquet, les convives ont fait sur le lac, à bord d'un bateau à vapeur magnifiquement illuminé, une promenade charmante, et l'on ne s'est séparé qu'à minuit.

Mort d'un musicien.

Un douloureux événement est venu attrister les magnifiques fêtes du concours musical et plonger dans le deuil l'Harmonie Tlemcenienne de Tlemcen, province d'Oran (Algérie).

Un jeune exécutant de cette société, M. Dumond, âgé de dix-neuf ans, est mort des suites d'une cholérine, au local qu'occupait

l'Harmonie de Tlemcen, rue des Remparts-d'Ainay, 39.

Ce jeune homme était arrivé assez bien portant à Marseille, mais il paraît que dans cette ville, il n'aurait pas observé toutes les règles de l'hygiène.

A Lyon, le jeune Dumond s'est alité le premier jour. Dès ce moment, malgré tous les soins dont il a été entouré, la maladie n'avait fait qu'empirer, et mardi il expirait.

Toutes les Sociétés algériennes présentes à Lyon assistaient aux obsèques et leurs drapeaux, cravatés de crêpes, étaient groupés en tête du cortège.

La musique de la Garde républicaine, par un esprit de solidarité dont on ne saurait trop louer, s'était fait représenter aux funérailles par une nombreuse délégation; deux de ses délégués portaient derrière le cercueil une superbe couronne de perles offerte par tous les musiciens de la Garde.

Chaque société algérienne avait également offert une couronne, ainsi que les membres du comité organisateur du concours.

Le deuil était conduit par un oncle du défunt qui habite Lyon, MM. Theuma de Castelletti, directeur de l'Harmonie Tlemcenienne, Sperrher, président de la même société, docteur Rebatel, président du Concours musical, Commandeur, Oviste, etc.

Mais, et nous le constatons avec regret, il n'y avait dans le cortège aucun délégué de la municipalité pour représenter le maire, c'est-à-dire Lyon, à cette triste cérémonie.

L'Exposition ouvrière et le Jury

Tous les jurys de classes sont en mouvement et fonctionnent depuis quelques jours avec une activité fébrile. Les opérations sont menées fort rondement et doivent être rapidement terminées. La plupart ont déjà passé dans notre pavillon et les derniers sont annoncés pour la semaine prochaine. Quel en sera pour nous le résultat? Il serait puéril de le préjuger. Mais, si nous en croyons l'impression produite par nos œuvres sur la plupart des membres des diverses classes qui nous ont déjà visités, il ne peut être que satisfaisant et tout à l'honneur des syndicats.

C'est notre impression personnelle que nous donnons et nous en sommes d'autant plus heureux que, quel que soit ce résultat, et en supposant que nous nous trompions, on ne pourra pas dire que les jurys aient été influencés par les représentants des ouvriers. Ceux-ci, en effet, n'existent pas dans les jurys de classe, sauf une seule exception, dans la classe du papier, où notre camarade Valette a pu trouver place, grâce à sa haute notoriété. Il eut cependant semblé logique que, dans une Exposition où, pour la première fois, il était permis au travail directement représenté, d'entrer en lice contre son puissant adversaire, le capital, il devait lui être également permis de faire entendre sa voix et son appréciation, sur la lutte si courtoisement engagée.

N'oublions pas cependant que nous sommes représentés au jury supérieur par deux délégués dont, par inadvertance sans doute, on a omis de publier les noms. Mais tout le monde sait que, malgré son attitude élevée, le jury supérieur est là plutôt pour la forme que pour le fond, et que sa besogne est fort restreinte.

Nous ne récriminons pas, nous constatons seulement, espérant qu'une autre fois l'on fera mieux.

Nous devons dire, d'ailleurs, que nous avons fortement insisté pour que nos travaux soient répartis dans leurs classes respectives, au même titre que les autres. On nous offrait, en effet, de créer pour nous une classe spéciale, comme pour l'Economie sociale, qui n'aurait fonctionné que dans notre cadre. Nous avons préféré la lutte ouverte et franche, avec nos opulents voisins de la Coupole.

Si mal armés que nous soyons et quel qu'en puisse être le résultat, le plaisir seul de la lutte sur ce nouveau terrain nous suffit pour l'instant.

La commission exécutive de l'Exposition étudie en ce moment un projet de tombola composé des seuls produits exposés par les syndicats et que ceux-ci voudront bien lui abandonner. L'émission des billets ne dépassera pas la valeur réelle des lots, dont l'évaluation sera contrôlée par le Conseil supérieur de l'Exposition, dont le bienveillant concours ne nous a jamais fait défaut.

Dans ces conditions, nous ne doutons pas du succès de notre idée, sur laquelle d'ailleurs nous reviendrons en détail aussitôt l'autorisation nécessaire obtenue de la Préfecture, sur laquelle nous croyons pouvoir compter, si nous en jugeons par la bienveillance qu'elle a manifesté à notre égard jusqu'à ce jour.

V. FAGOT.

Les deux représentants de l'Exposition ouvrière au jury supérieur dont les noms n'ont pas été publiés dans la liste officielle, sont les citoyens V. Fagot, président, et Courtois aîné, vice-président de cette section.

LE MAILLOT DES NOUVEAUX-NÉS

L'Exposition nous a montré une forme de torture que je ne croyais plus usitée que dans les campagnes perdues; c'est le mode d'em-maillotement pratiqué dans les hôpitaux de Lyon. A l'Antiquaille, à la Charité, les pauvres bébés sont emprisonnés tout entiers dans des langes depuis les pieds jusqu'au cou, les bras compris, et pour que le paquet ne se déforme pas, on serre les langes le plus possible, en sorte que le nouveau-né a littéralement l'aspect d'un ballot. Plût à Dieu qu'il en ait l'insensibilité. Cette manière rappelle les berceaux des peuplades indiennes, qu'excuse

l'intelligence primitive des parents et leur mépris de la souffrance.

Au village noir de l'Exposition, on voit pourtant les négresses du Sénégal porter leurs enfants dans le dos, les membres complètement libres et sans aucun emmaillotage.

A l'Exposition de Paris de 1889, nous avons eu l'occasion de revoir des empaquetages si solidement établis, que des mères suspendent les nourrissons à un clou de la muraille quand elles s'absentent ou veulent se dispenser de toutes les surveillances. La plupart des visiteurs s'indignaient que des enfants fussent traités de la sorte, ou n'en croyaient pas leurs yeux; quant à moi, je ne me doutais guère que l'on fit à peu près la même chose dans les hôpitaux de Lyon.

Le corps médical de la Charité et de l'Antiquaille est à coup sûr très remarquable; mais il tolère l'emmaillotement des nouveau-nés, qui rend difficile la respiration, impossible le moindre mouvement des bras et des jambes, entrave le développement régulier du corps et cause la plupart des hernies. J'aime à croire que bien des mères ne suivent pas le détestable exemple donné par les hôpitaux de la ville, que dévoile l'exposition; je l'espère pour la santé et le bien-être de leurs enfants et pour la bonne opinion qu'elles tiennent à donner de leur intelligence.

Le maillot du nouveau-né doit serrer très peu sa poitrine et laisser ses jambes libres de se mouvoir; quant aux bras, il ne les enferme jamais. Plus tard, quand le nourrisson atteint deux mois, on remplace avantageusement le maillot par la robe anglaise, qui dépasse les pieds de l'enfant de cinquante centimètres, et reste flottante et se replie sur le corps, selon la saison. Sous cette robe, on a mis une petite chemisette, un corset de piqué pour soutenir l'enfant quand il prend le sein et l'empêcher de se rouler en pelote dans le berceau, des bas ou des chaussons, un triangle de laine et une couche. La couche double le triangle de laine, dont la base entoure la taille et dont les pointes sont ramenées entre les jambes: c'est trop chaud pour l'été, mais du moins le nourrisson n'a pas les jambes emprisonnées ni la poitrine comprimée.

L'élevage dans le son, qui est si peu connu et mérite tant de l'être, n'a aucun des inconvénients du maillot très lâche ou de la robe anglaise: dans le son, le corps de l'enfant se développe en toute liberté et n'est pas exposé à macérer dans des souillures qui causent l'intertrigo et les excoriations des cuisses; avec le son, les soins maternels se trouvent réduits à leur minimum, puisqu'ils se bornent à ceux de l'allaitement et à un lavage chaque matin.

Les femmes qui persistent dans l'usage des maillots serrés prétextent qu'il leur serait impossible de tenir leurs enfants et surtout de les confier à leurs aînés s'ils n'étaient pas ainsi garrottés. Cette raison n'existe plus avec le son, puisque les enfants ainsi élevés n'ont pas besoin d'être changés; elle serait, du reste, toujours mauvaise, car il ne faut confier les enfants qu'aux personnes capables de les bien

tenir. Le vrai motif, c'est qu'elles ne connaissent pas autre chose que ce mode d'emmaillotage, recueilli et funestement propagé par les hôpitaux de la seconde ville de France.

« L'enfant a besoin de remuer; toutes les ligatures, toutes les entraves font gémir la nature. Même dans le sein de sa mère, il s'agite. Je ne veux qu'une telle preuve pour mettre cette vérité hors de doute, » disait Buchan au siècle dernier.

L'ensauvonnement des nouveau-nés (expression très juste du docteur Bourneville) est une méthode absurde, déplorable et dangereuse, qu'on n'aurait pas cru possible sous la surveillance de médecins.

Puissent les nouveau-nés encore voués par la routine et le mauvais exemple au supplice du maillot-carcen retirer de l'exposition actuelle une atténuation au martyre inconscient qui leur est imposé!

D^r C..., de Paris.



ÉCHOS

DE L'EXPOSITION

Les Exposants russes.

Le gouvernement impérial de Russie vient de donner une nouvelle preuve de ses sympathies pour la France et pour la grande industrie française, à l'occasion de l'Exposition de Lyon.

Un récent décret interdisait à tous les sujets russes de se prévaloir et de tirer parti commercialement des récompenses obtenues aux expositions étrangères non officiellement reconnues par le gouvernement impérial. C'était le cas de l'Exposition de Lyon.

A la demande du Conseil supérieur de l'Exposition, l'ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, M. le comte de Montebello, a bien voulu exposer au gouvernement russe les raisons qui pouvaient mériter, en faveur de l'Exposition de Lyon, une dérogation à la décision du ministère des finances.

M. de Montebello a été assez heureux pour pouvoir adresser au Conseil supérieur une réponse favorable. Les exposants russes à l'Exposition de Lyon seront donc autorisés à mentionner sur leurs factures ou autres papiers commerciaux les récompenses qui pourraient leur être décernées.

On ne saurait trop se féliciter de cette décision et en remercier le gouvernement russe.

Pour nous, nous ne saurions trop nous en réjouir, car l'*Office Lyonnais des Exposants* représente à l'Exposition la plupart des exposants russes.

Le Jury du Concours de Musique.

Nous sommes heureux de constater le grand succès obtenu au Concours de musique par le chœur imposé, *les Sorcières*, paroles et musique de notre ami, Maurice Galerne.

Il y a quelques jours, l'excellente musique du 52^e de ligne faisait applaudir à Bellecour une charmante valse du même auteur, le *Saut du Doubs*.

Tous nos compliments à notre ami Galerne, membre du jury au Concours international

de Lyon, qui nous a fait entendre deux belles compositions.

A ce propos, nous le chargeons de présenter cette observation à la *Société littéraire byzantine*, dont il est un des membres les plus assidus. Plusieurs de nos amis nous demandent pourquoi cette Société, qui a ouvert un concours au mois d'avril, n'a pas encore fait connaître le résultat.

Ce retard est inexplicable.

Notre ami Galerne voudra bien porter les doléances de nos amis à la Société.

Mort d'un Chinois.

Un des Chinois séjournant à l'Exposition est mort dans des circonstances particulières.

Il tombait raide, jeudi matin, vers huit heures et demie, comme frappé de mort subite. Le service médical de l'Exposition n'ayant pu se prononcer d'une façon absolue sur son cas, a demandé son transfert à l'Hôtel-Dieu; les Chinois, ses compagnons, ne s'y sont décidés que le soir, vers six heures.

A l'hôpital, l'interne de service a constaté le décès, car on hésitait entre la mort et une catalepsie avec contracture, et le cadavre a été transporté à la Morgue.

L'Exposition de 1900

Le ministère du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes, vient de publier le concours pour l'emplacement et la construction des bâtiments de l'Exposition de 1900. En voici le résumé :

Les Français sont seuls admis au concours.

Sont affectés à l'Exposition : le Champ-de-Mars, le Trocadéro et ses abords, le quai d'Orsay, l'Esplanade des Invalides, le quai de la Conférence, le cours la Reine, le Palais de l'Industrie et les terrains avoisinant ce palais, entre son axe longitudinal prolongé, l'avenue d'Antin et le cours la Reine.

Les jonctions nécessaires seront établies entre les deux rives de la Seine, notamment par un large pont en face l'hôtel des Invalides.

Les concurrents devront figurer :

Les palais et autres édifices d'exposition générale;

Les salles de fêtes et de distribution des récompenses;

Un édifice pour les congrès et un bâtiment pour l'administration;

Les jonctions entre les rives du fleuve;

La distribution des parcs, jardins, effets d'eau et autres motifs de décoration;

Les moyens de transport mécanique dans l'Exposition, etc.

Les concurrents ont la liberté de proposer la conservation, la modification ou la démolition de tout ou partie des monuments actuels, situés dans le périmètre ci-dessus déterminé, y compris la tour de 300 mètres.

Seul, le palais du Trocadéro devra être intégralement maintenu; il ne sera susceptible que d'un agrandissement du côté du parc, s'il y a lieu.

Des constructions pourront être élevées : 1^o En encorbellement sur la Seine le long des quais; 2^o par-dessus le chemin de fer des Moulineaux, la gare de l'Esplanade des Invalides et le pont reliant cette esplanade au cours la Reine.

Les projets devront être déposés du 10 au 12 décembre prochain, au Palais de l'Industrie.

Les dessins des projets seront exposés publiquement et soumis à un jury de trente et un membres.

Il pourra être alloué, par décision du jury :

Trois primes de . . .	6.000 francs
Quatre — . . .	4.000 —
Cinq — . . .	2.000 —
Six — . . .	1.000 —

D'après le plan général, dressé par MM. Huet et Bouvard, directeurs des services de la voirie et de l'architecture, et proposé par M. A. Picard, commissaire général, les avenues du Trocadéro, d'Antin, de Suffren, Bosquet et La Motte-Piquet restent intactes. Tout le Cours-la-Reine est englobé, réserve faite de la partie comprise entre l'avenue d'Antin et la place de l'Alma, dont les deux premières rangées d'arbres, donnant sur les rues Bayard et François I^{er}, sont sauvegardées,

Le Jardin de Paris est également englobé, mais les arbres seront conservés. Le palais de l'Industrie et le pavillon de la Ville de Paris sont dans le projet de M. Picard. Restent en dehors les concerts d'été, le restaurant Ledoyen et le palais de glace.

Les départements de la guerre et de la marine se sont mis d'accord pour créer une commission de l'Exposition des armées françaises en 1900.

Cette commission sera présidée par le général Derrécagaix, sous-chef d'état-major général, directeur du service géographique ; elle comprendra, en principe, dix membres de la guerre et neuf de la marine.

Les Jurys.

Nous enregistrons avec plaisir la nomination de M. Tardy, de la maison Chatal, place Bellecour, comme membre du jury de la classe 47.

La vieille réputation de la maison Chatal et le développement que M. Tardy a su lui apporter, sont des titres sérieux dont le conseil supérieur a reconnu le bien fondé.



RÉUNIONS & CONGRÈS

Congrès viticole et agricole de Lyon.

C'est le 16 août, à 9 h. du matin, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, quai Claude Bernard, que s'est ouvert à Lyon le congrès viticole et agricole que nous avons précédemment annoncé.

Organisé sous le haut patronage de M. le ministre de l'agriculture, ce congrès a reçu, dès le premier jour, l'appui bienveillant de la municipalité lyonnaise et du Conseil supérieur de l'Exposition, qui, en toutes circonstances, lui ont témoigné le plus vif intérêt, la plus généreuse sollicitude. Lancés sous d'aussi brillants auspices, le congrès agricole et viticole ne pouvait manquer de réussir : c'était forcer le succès que naître sous une aussi heureuse étoile.

Grâce à l'empressement dévoué que ses organisateurs ont rencontré dans le monde agricole, le Congrès de Lyon s'ouvrira devant une élite d'auditeurs, venus de tous les points de la France apporter à l'œuvre commune l'appui de leurs lumières, de leur compétence et de leur autorité.

Il serait trop long de citer tous les hommes

éminents qui se trouvent réunis à cette occasion ; qu'il nous suffise de dire que le Parlement y compte plus de trente des siens, pris parmi les plus chauds amis de l'agriculture ; que l'administration supérieure de l'agriculture y a envoyé plusieurs de ses inspecteurs généraux ; que les écoles nationales d'agriculture y sont représentées par leur élément le plus actif et le plus dévoué ; que la grande majorité des professeurs s'y trouvent réunis ; que toutes les grandes sociétés, comices ou syndicats, y ont envoyé des délégués ; qu'enfin près de 1,300 notabilités viticoles et agricoles ont donné leur adhésion. N'est-ce pas suffisant pour assurer au congrès la plus éclatante réussite ?

Congrès de la propriété bâtie.

Le Congrès de la propriété bâtie, qui depuis trois jours tenait ses assises à Lyon, s'est terminé jeudi soir par un magnifique banquet servi à l'hôtel Collet.

M. Picot, de l'Institut, présidait. Il y avait à ses côtés M. Aynard, député du Rhône, M. Yves Guyot, ancien ministre des travaux publics, M. le docteur Cazeneuve, conseiller général, etc.

Au dessert, M. Picot a pris le premier la parole, et après avoir porté un toast au président de la République, il a résumé les travaux du congrès. Il a exposé que plus de la moitié des électeurs français inscrits, sont propriétaires, et que cette situation lui est enviée par les autres pays.

En passant, M. Picot rend hommage à M. le docteur Cazeneuve pour les études sur l'hygiène des logements ouvriers qu'il a présentés au congrès. M. Picot termine par une péroraison en faveur de la liberté des contrats qu'il revendique énergiquement ; il développe cette pensée que, bien compris, les devoirs des propriétaires sont en conformité avec leurs intérêts, et il conclut en buvant à tous les rapporteurs et à tous les orateurs qui se sont fait entendre au cours du congrès.

D'autres toasts sont portés par MM. Loison, Yves Guyot, Aynard, Vally et Moulet.



« Tout autour de la Coupole »

Fort belle chambrée, mercredi dernier, au charmant concert de l'Exposition, à l'occasion de la première représentation de « Tout autour de la Coupole », revue d'été de MM. F. Verdellet, le sympathique directeur de l'Eldorado, et Raoul Cinoh, notre très distingué confrère.

Faire l'analyse de « Tout autour de la Coupole » serait trop long, il nous suffira de dire que c'est une suite ininterrompue de tableaux du plus pittoresque effet.

La revue est très bien amenée ; c'est d'abord le défilé des hôteliers en quête du « client » ; puis celui des cochers, et la scène des spectacles lyonnais.

A noter spécialement, le marchand de « Ratakoum » et l'hilarante « Fatma », qui nous donnent, dans un langage épouvantable, le tableau d'une scène de ménage nègre, — le tout, agrémenté de la production d'un enfant

phénomène, qui présente, sous un jour tout nouveau, les résultats de la colonisation.

Malgré l'exigüité de la scène, l'administration a monté deux grands ballets, celui des Egyptiennes et celui des Tziganes, dont les costumes sont merveilleux.

Si l'on ajoute que la musique est alerte et gaie, que tout un essaim de jolies femmes évolue pendant une heure sous les yeux des spectateurs, on ne sera pas étonné du succès de « Tout autour de la Coupole », qui aura nous l'espérons, de nombreuses représentations.

La revue est très bien conduite par M. Maxhim, l'infatigable régisseur, et Mme Risler, une commère plantureuse, qui est un cicérone absolument engageant.

Tous les rôles, d'ailleurs, sont fort bien tenus. Mlle Lancy est excellente dans ses divers rôles, Mlle Decourcelle est une affriolante « rue Grôlée ». Mlle Quételle, dans le sport, le petit Fred, dans le « Marchand de tickets », enfin, Mmes Reine-Clément et Debay complètent un excellent ensemble.

N'oublions pas le sexe masculin, MM. Nogent, Mallavre, Franck, Darville, qui ont droit aux plus grands éloges ; et enfin, félicitons M. Claret fils, qui n'a épargné ni son temps ni son argent, pour donner à ses visiteurs un spectacle digne de nos plus grands concerts. Le succès le récompensera de ses persévérants efforts.



SPECTACLES ET CONCERTS

Devant la grande Coupole. — Tous les soirs, grand Concert symphonique, par l'orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de A. Luigini. Le Concert commence à 8 heures.

**

Le Labyrinthe ou le jardin où l'on s'é gare (près la Coupole). — Le labyrinthe avec ses merveilleuses salles et colonnades mauresques, avec son magnifique Kaléidoscope géant, dit le *Meeting*, dans lequel chacun se voit environ 1,296 fois au moyen d'un jeu de miroirs, ainsi qu'avec son superbe jardin de palmiers, est la plus grande et la plus belle nouveauté du jour et sera certainement une des curiosités les plus attrayantes de l'Exposition.

**

Village Sénégalais. — Splendide exposition ethnographique. — 150 nègres des diverses races sénégalaises. Jeux, fêtes, etc...

**

Village et Théâtre Annamites. — (Exposition coloniale). — Tous les jours visite du village. — Théâtre. — Représentation par une troupe indigène. — Prix d'entrée, 1 fr., entrée gratuite pour les enfants au-dessous de 10 ans accompagnés de leurs parents ; demi-place pour les militaires.

**

Ballon captif de l'Exposition. — De 9 h. du matin à 11 h. du soir, ascensions de jour et de nuit à 300 mètres. — Musée aérostatique. — Concerts. — Photographie. — Buffet. — Projections électriques. — Ascensions libres.

Prix d'entrée : 0 fr. 50. — Ascension : 5 fr.

**

Diorama Jacquard. — Le spectacle le plus attrayant de l'Exposition, relatant dans des tableaux émouvants la vie du grand tisseur lyonnais.

Les Equipements Militaires

La section des équipements militaires est brillamment représentée à l'Exposition, et nous devons reconnaître que nos maîtres-tailleurs ont rivalisé d'élégance dans les coupes qu'ils nous présentent.

Mais l'élégance suffit-elle quand il s'agit de vêtements militaires? Assurément, non. La solidité et l'économie sont deux facteurs qu'il ne faut pas négliger.

Aussi, avons-nous tenu à vous faire visiter avec nous une maison qui, si elle n'expose pas sous la Coupole, n'en est pas moins avantageusement connue de tous les officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale.

Nous avons nommé la maison G. Gonnard, 34, rue Cité-Part-Dieu, à Lyon.

Cette maison d'équipements et d'habillements militaires a été la première à préconiser la transformation des dolmans d'infanterie en tuniques, évitant ainsi aux officiers de nouvelles dépenses, suites forcées des transformations successives de l'uniforme.

La solidité, la durée, l'économie, tels sont les buts toujours poursuivis et atteints par M. Gonnard.

Toute l'armée connaît ses galons musables-supérieurs à tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour, unis comme une glace, d'une nuance pure or ou argent, ne se rétrécissant jamais à la pluie, et évitant par leurs fils et âmes de soie, qui en font la base, les retraits des étoffes sur lesquelles on les applique.

Ses képis aëri-fères sont d'une hygiène reconnue par tous, absolument réglementaires sous toutes les formes, évitant les grandes sueurs de la tête pendant les manœuvres et partant, la chute des cheveux et les migraines.

Enfin, parlerons-nous de ces passementeries au 2^e titre, création de la maison Gonnard, d'un usage plus durable que le 1^{er} titre, ayant la même couche d'or que le 1^{er} titre, mais avec des lames plus solides au laminoir et résistant mieux au frottement.

Ces quelques exemples prouvent assez ce que nous disions plus haut que la maison Gonnard cherche avant tout, pour ses clients, la solidité, la durée et l'économie, sans nuire jamais à l'élégance de la forme.

C'est ce qui lui a valu cette renommée bien méritée et qui en a fait, pour tout ce qui concerne l'équipement et l'habillement, le fournisseur attitré de tous nos officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale.

G. GONNARD

34, Rue Cité Part-Dieu, 34

LYON

OFFICE DES

BREVETS D'INVENTION

Français et Etrangers

(Ancien cabinet J. FEUILLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

P. BROCARD, Ingénieur, Expert près les Tribunaux
34, rue Ferrandière, Lyon.

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

HORS CONCOURS

ABSINTHE SUPÉRIEURE
PREMIER FILS

Distillerie à Vapeur

A ROMANS (Drôme)

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

SPA FRANÇAIS

Saison du 1^{er} Mai au 30 Octobre

A 30 minutes de Lyon, par la gare Saint-Paul,
36 trains par jour.

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE

Bains et Hydrothérapie complète

M MENSES PISCINES TEMPÉRÉES — ÉCOLE DE NATATION

INSTALLATION ÉLECTROTHÉRAPIQUE
COMPLÈTE

Dirigée par M. le Dr GIRARD, médecin-inspecteur
des eaux. Cabinet matin et soir.

CASINO-KURSAAL

Salle de Fêtes, Salon de Lecture,
Salon de Récréation, Cercle, Petits Chevaux, etc.,
Gymnase, Récréations de tous genres.

PARC, 24 hectares.

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Dans toutes les Salles et le Parc.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Sous la direction de Louis CABANES,
Orchestre de 32 musiciens, dirigé par A. JOUBERTI.

Tous les jours de 4 à 7 heures

CONCERTS SYMPHONIQUES

dans le Kiosque du Parc.

Tous les Dimanches et Jours Fériés

GRANDES FÊTES

Café Restaurant-Glacier

DINERS-CONCERTS TOUS LES JOURS

AVIS IMPORTANT

Ne faites aucune installation d'Electri-
ou de Gaz, sans vous rendre compte des
avantages qu'offre la LAMPE A GAZ

LA LYONNAISE

économie garantie 50 % sur les becs ordi-
naires et de 35 % sur l'électricité.

Système BARRIER, breveté S. G. D. G.

Usine rue Molière, 32, LYON

CUVRERIE EN TOUS GENRES

Réparations d'Appareils de tous systèmes

Exposition Internationale de Lyon

MODES — HAUTES NOUVEAUTÉS

Le Chapeau-Coupole

ET LA

Toque Annamite

CRÉATIONS DE LA MAISON

DENIS

LYON — 65, Cours Vitton, 65 — LYON

A L'EXPOSITION

Groupe V. — Sous la Coupole

PRÈS DE LA PARFUMERIE

A L'EXPOSITION

Montre Remontoir

Garantie nickel et sa Chaîne

5 FR. 95

au bazar, à côté du salon Parisien
autour de la Coupole

BELLE JARDINIÈRE

Seule Succursale de la Région

11, Rue du Bât-d'Argent

TOUT

Ce qui concerne la TOILETTE

DE

l'Homme et de l'Enfant

VÊTEMENTS sur MESURE

Les plus

VASTES CULTURES DE ROSIERS

ALEXANDRE BERNAIX

Cultivateur de Rosiers, Chevalier du Mérite agricole
Membre Correspondant de la Société Impériale
et Royale des Horticulteurs de Vienne.

Chemin de la Boutelle, LYON-VILLEURBANNE

MM. les amateurs et horticulteurs, de passage à Lyon pendant l'Exposition, sont invités à venir visiter les belles collections de la maison. Ils seront toujours les bienvenus et reçus avec l'accueil le plus sympathique. Le nouveau Catalogue illustré paraîtra courant août; il sera adressé franco sur demande. 50 grands prix d'honneur. Grandes médailles d'or obtenues pour la plus belle collection. — Lyon 1893, Grand premier prix. Grande médaille d'or. — EXPOSITION UNIVERSELLE de 1894, membre du Jury. — Hors concours. — Collection unique de 2.500 variétés. Authenticité des variétés garantie. — Prix modérés. Expéditions dans tous les pays du monde.

JULES GREL

FABRIQUE DE

COURONNES MORTUAIRES

Fournisseur de Société et d'Administration

(QUATRE MÉDAILLES OR)

8, Grande Rue de la Guillotière

Dans la cour

NE PAS CONFONDRE L'ADRESSE

Œillets remontants Lyonnais

COLLECTION DE CHOIX

Exposition de Lyon 1894

PREMIER PRIX : MÉDAILLE D'OR

JEAN BEURRIER

307, avenue des Ponts — LYON

CANNAS FLORIFÈRES

Bouvardias

PELARGONIUMS GRANDES FLEURS

Envoi du catalogue franco sur demande

La Maison se recommande pour ses belles variétés d'Œillets

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans
venir visiter la Maison

F. MUSY

71, Chemin de Baraban, 71
(près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotons, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor
(Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE d'ARGENT
pour l'obtention d'épreuves positives
par
NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS
DIAMMOOPHÉNOX
SULFITES DE SOUDE
Anhydre et cristallisé.
PARAMIDOPHÉNOX

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS
DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours
à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes
d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus,
Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.

La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ALVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.



EXPORTATION MAISON FONDÉE en 1862 EXPORTATION

Médailles Or et Argent aux Expositions Universelles

SUG BOURGUIGNON

SIMON AINÉ

Exquis, Puissant, Tonique, Digestif, à base d'alcool vieux pur de vin.

FINE ABRICOT

LIQUEUR EXQUISE EXTRA-FINE

Spécialité de PRUNELLE et CASSIS de Bourgogne

AUX EXPOSANTS

LINOLEUM-EXPOSITION, larg. 183, le mètre carré, 3 francs.

TAPIS ECOSSAIS, beaux dessins, larg. 250, le mètre cour., 7 francs.

TAPIS RAYURES, beaux dessins, larg. 183, le mètre cour., 1 fr. 95.

TAPIS FANTASIE, en tous genres, Moquettes, velouté, bouclé.

TOILES CIRÉES, Paillassons, Brosserie.

STORES, 2 francs le mètre carré, tout monté.

JOSSERAND, 19, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, LYON

On traite à forfait pour les grosses fournitures.



VILLACABRAS
La seule eau purgative naturelle, qui, filtrée suivant
le système PASTEUR, soit EXEMPTÉ de MICROBES
Un usage répété ne fatigue pas l'estomac, ne cause
jamais de coliques; dose purgative, 1/2 flacon. —
Laxative, un verre à Bordeaux.

VILLACABRAS
dans toutes les Pharmacies
Entrepôt général: 193, Av. de Saxe
LYON

H. MICOLON & C^{IE}

Usine & Bureaux à St-Victor-sur-Loire (Loire)

J. B. ROUSSET (EX-ASSOCIÉ) SUCCESEUR

Fournisseur des Compagnies de Chemins de Fer, de l'Artillerie et des principales villes de France
pour pour
ÉCHALAS & CORDONS VIGNES & BARRIÈRE-TREILLAGE CLOTURES
PORTAILS, PORTILLONS types divers
ARCEAUX, BORDURES de JARDINS
SYSTÈME MICOLON
CORDON EN MI-ROND CROUX 26 7/8
TONNELLES OCTOGONES et de toutes longueurs
ENTOURAGES de TOMES, etc.
BREVETÉ S. G. D. G.



FABRICATION UNIQUE
Beauté, solidité
douce et Bon Marché

35 récompenses
Méd. Or, Argent, Bronze
9 diplômes d'honneur

J. PERNET-DUCHER

ROSIÉRISTE

114, Route d'Heyrieux, 114

MONPLAISIR-LYON

(Etablissement fondé en 1845)

Grand prix, prix d'honneur décerné par la Société centrale d'horticulture
de France pour obtention de belles roses (1879).

Choix immense de Rosiers tiges, demi-tiges et nains

COLLECTION DE 1^{er} ORDRE — NOUVEAUTÉS

MM. les Amateurs sont invités à visiter nos cultures

CATALOGUE SUR DEMANDE — EXPORTATION

A. DELAYRE

1, Cours Vitton et Exposition

INSTALLATION DE MENUISERIE

Exposition de Lyon

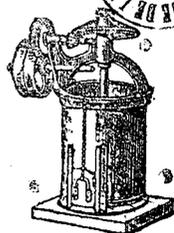
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTON
NIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système
Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâ-
chefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à
mortier, voies portatives, wagonnets, monte-cha-
rges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte,
réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à ma-
nège pour l'arrosage, pompes à main de tous systè-
mes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir
à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'in-
dustrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.